FONDATION MOHAMMED VI
DES SCIENCES ET DE LA SANTÉ

AFRICAN ACADEMY OF HEALTH SCIENCES

DÉCLARATION DE DAKHLA

2026

De l'engagement à l'action : la santé et la protection sociale, investissement des peuples et biens communs de l'Afrique

Projet du 15 novembre 2026. Sous embargo jusqu'à son adoption en séance de clôture.

PRÉAMBULE

Nous, participants à la deuxième édition du Dakhla Global Summit, réunis à Dakhla les 20 et 21 novembre 2026 à l'invitation de la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé, avec le concours de son entité académique, l'African Academy of Health Sciences (AAHS) ;

Venus de 30 pays d'Afrique et d'ailleurs, responsables politiques, diplomates, dirigeants d'institutions académiques et hospitalières, chercheurs, professionnels de santé et étudiants ;

Inspirés par la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, qui place la santé et la protection sociale au cœur de la dignité humaine et de la coopération entre les pays africains ;

Rappelant les principes affirmés à Dakhla en 2025 : le droit à la santé pour tous, l'équité et la solidarité, la souveraineté sanitaire ;

Gardant à l'esprit que derrière chaque indicateur il y a un visage : une mère qui a enfin son diagnostic et doit encore trouver comment amener son enfant jusqu'au centre qui le soignera ; une femme qui repousse un examen parce qu'il faut choisir entre le trajet, les frais et les dépenses de la maison ; un jeune médecin qui voudrait exercer là où il a grandi et ne sait pas s'il en aura les moyens ;

Ayant travaillé deux jours sur la santé et la protection sociale comme investissement, les maladies non transmissibles, la prévention et le dépistage des maladies infectieuses, les parcours de soins et les pôles d'excellence, les modèles africains de santé et de protection sociale, ainsi que sur la souveraineté sanitaire et l'intelligence artificielle, la production pharmaceutique locale, la formation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud ;

Convaincus que l'Afrique ne manque ni de talents ni d'idées, et que ce qu'il lui faut en plus, c'est de la continuité, de la coordination et les moyens de se mesurer ;

Déclarons ce qui suit.

I. NOS CONVICTIONS

1. La santé est un investissement, pas une dépense. Elle rend à un peuple des années de travail, d'apprentissage et de création, bien au-delà des vies sauvées. Une enfant qui voit bien suit la leçon au tableau. Un adulte soigné à temps garde son emploi. Une famille protégée du coût de la maladie garde ses enfants à l'école. Un pays qui néglige sa santé met en gage son école, son économie et sa stabilité.

2. La couverture sanitaire universelle doit être réellement universelle. Ce n'est pas seulement un droit : c'est un devoir envers ceux qui feront l'Afrique de demain. Les enfants et les adolescents d'aujourd'hui en seront les chercheurs, les entrepreneurs et les dirigeants. Les femmes et les hommes qui les élèvent, les soignent et font tourner nos économies doivent pouvoir se soigner eux aussi. Si la santé reste le privilège de quelques-uns, nous le paierons partout : dans le développement de nos pays, dans le bien-être de nos peuples, dans des départs que personne n'aura choisis. Un peuple qui peut se soigner, se former et espérer chez lui ne part plus par nécessité.

3. La santé est un bien commun. On la protège ensemble, on la finance ensemble, on la partage. Et elle ne s'arrête pas à l'humain : la qualité de l'eau, l'état des écosystèmes et la santé animale ont des répercussions directes sur la santé publique. Le changement climatique constitue également une menace croissante pour la santé des populations africaines. C'est le sens de l'approche « Une seule santé », qui reconnaît l'interdépendance entre la santé humaine, animale et environnementale.

4. L'innovation est un levier transformation et d'amélioration de la qualité des soins. On demeure conscient que le développement des nouvelles technologies, dont l'Intelligence Artificielle, l'investissement dans la recherche scientifique, et l'intégration des solutions numériques sont indispensables pour répondre aux défis de santé actuels et anticiper ceux de demain. Ces avancées doivent s'inscrire dans un cadre qui garantit leur accessibilité, leur sécurité et leur utilisation éthique, afin que les bénéfices du progrès scientifique profitent à l'Humain.

II. NOS ENGAGEMENTS

Chacun de nous s'engage dans la limite de ses responsabilités et de son mandat. Nous invitons les États et les institutions qui partagent ces objectifs à les faire leurs.

1. Prévenir avant de soigner. Nous agirons pour que la prévention, la vaccination, la promotion de la santé et le dépistage organisé, des cancers comme des maladies chroniques et infectieuses, soient au centre des politiques nationales. Un dépistage ne vaut que s'il mène, à temps, à un diagnostic et à un traitement.

2. Soigner sans rupture. À la sortie d'une consultation, chaque patient doit savoir où aller, quand, et vers qui se tourner. Cela suppose des parcours qui relient les soins de proximité aux centres de référence, et des protocoles jugés sur leurs résultats. Avec l'AAHS, nous travaillerons à mettre en réseau les centres africains d'excellence.

3. Former, retenir, valoriser. L'Afrique a besoin de 6,1 millions de professionnels de santé supplémentaires d'ici 2030, selon Africa CDC. Il faut un effort budgétaire qui dure, pour la formation initiale et spécialisée, les diplômes conjoints, la mobilité et l'accréditation, et des conditions de travail et de rémunération dignes.

4. Prévenir la fuite de notre capital humain. L'Afrique est appelée à redoubler d'efforts pour lutter contre la fuite des cerveaux, des médecins, des infirmières et infirmiers. La pénurie du personnel de la santé constitue un véritable défi pour la réalisation des objectifs de développement durable, notamment ceux relatifs à la santé.

5. Financer autrement. Nous plaiderons pour des budgets nationaux de santé plus importants et pour une dépense publique que l'on peut suivre jusqu'au bout. Nous chercherons des financements publics, privés et solidaires qui protègent les ménages, y compris contre ce qu'il leur reste à payer, et qui atteignent ceux que les modèles traditionnels laissent de côté. Nous affirmons l'importance des partenariats publics-privés et le financement mixte.

6. Gouverner au plus près des citoyens. Écouter les patients et les soignants, qui voient chaque jour où le système tient et où il lâche. Associer les communautés aux décisions. S'appuyer sur les données. Un système de santé performant rend des comptes, publiquement, à ceux qu'il sert.

7. Produire, innover, maîtriser. Nous soutiendrons la production locale de médicaments et de vaccins, l'accès équitable aux traitements, la recherche et la médecine de précision. Nous voulons une intelligence artificielle en santé placée sous gouvernance africaine, avec des données rigoureusement protégées.

8. Préserver la qualité de l'eau et protéger la santé. Nous agirons, en coordination avec les départements concernés par la protection de l'environnement, les partenaires internationaux et les bailleurs de fonds, en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau et de la prévention des risques sanitaires qui y sont associés, notamment les maladies infectieuses et d'origine microbiologique, ainsi que les maladies liées aux contaminants chimiques et aux polluants industriels et agricoles.

9. Protéger les écosystèmes africains. Nous renforcerons les partenariats et la recherche scientifique afin de préserver les écosystèmes du continent africain, dont l'équilibre constitue une condition essentielle de la santé publique. Nous œuvrerons également à renforcer la participation et la contribution de l'Afrique à l'élaboration des mécanismes et des cadres internationaux régissant la protection des écosystèmes.

10. Lutter contre le changement climatique et ses effets sanitaires. Nous prendrons pleinement part aux efforts internationaux de lutte contre le changement climatique et d'atténuation de ses effets sur la santé des populations africaines, notamment face aux sécheresses, aux catastrophes naturelles et aux autres phénomènes climatiques extrêmes. Bien que sa contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre demeure limitée, l'Afrique figure parmi les continents les plus exposés aux conséquences du réchauffement climatique.

III. LE HEALTH INVESTMENT INDEX

Nous saluons le lancement à Dakhla du cadre méthodologique du Health Investment Index (HII). Conçu et conduit par un Comité scientifique international indépendant, il relie ce qu'un pays investit dans sa santé à ce que cet investissement produit.

Il s'appuie sur des données publiques internationales, et ses calculs sont répliqués et audités par un tiers. Aucun score ni classement n'est publié à Dakhla : la première édition paraîtra en 2027, sous la seule responsabilité du Comité scientifique.

Mesurer, ce n'est pas condamner. C'est pouvoir décider en connaissance de cause. Nous nous engageons à respecter l'indépendance du HII, à en accepter la transparence et à nous en servir. Notre souveraineté ne sera plus seulement proclamée. Elle sera démontrée.

IV. FEUILLE DE ROUTE

D'ici le prochain sommet, en 2027, nous convenons ce qui suit :

1. Le Comité scientifique international publie la première édition du HII.

2. Les États et les institutions qui le souhaitent désignent un correspondant chargé du suivi de la présente Déclaration.

3. Les réseaux thématiques de l'AAHS remettent des recommandations concrètes sur les six engagements.

4. Un premier rapport de suivi de la Déclaration est présenté au sommet de 2027. Ce suivi, assuré par le conseil de l'AAHS, est distinct du HII et n'entre pas dans son calcul.

Les sommets suivants porteront, en 2027, sur l'accès équitable aux soins, aux médicaments et aux vaccins, ainsi que sur les données de santé et l'intelligence artificielle ; en 2028, sur l'évaluation des politiques et les partenariats public-privé ; en 2029, sur la préparation aux risques sanitaires et la résilience des systèmes. En 2030, nous ferons le bilan du chemin parcouru vers la souveraineté sanitaire du continent.

V. APPEL

Aux gouvernements, aux universités et aux académies, au secteur privé, à la société civile, à la jeunesse, à la diaspora, aux partenaires du Nord comme du Sud : rejoignez-nous, pour que les enfants, les adolescents, les femmes et les hommes de demain aient la santé de relever les défis de ce continent. Une déclaration n'appartient pas à ceux qui la lisent, mais à ceux qui la font vivre.

Fait à Dakhla, le 21 novembre 2026.